COMPTE ADMINISTRATIF

2024

VILLE DE WATTRELOS

Rappel :

➢ Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée : il est le **bilan financier de l'année 2024**

➢ Au cours de l'année 2024, s'agissant des décisions budgétaires, le Conseil Municipal aura voté le Budget Primitif (8 février 2024), et 1 décision budgétaire modificative ultérieure : le Compte Administratif se compare donc à ces décisions votées ; rappelons en effet que les Budgets Primitif et modificatifs sont des données prévisionnelles, et que le Compte Administratif recense lui les dépenses et recettes **effectivement réalisées**

➢ Si le **Compte de Gestion** est tenu par le Comptable public (SGC Tourcoing), le Compte Administratif est, lui, la comptabilisation faite par les services municipaux : Comptes Administratif et de Gestion doivent présenter les mêmes écritures et mêmes résultats

➢ Le vote du Compte Administratif n'est pas un vote de fond, portant sur la nature des dépenses et des recettes réalisées, mais un vote certifiant **la qualité de l'exécution budgétaire**

➢ Enfin, c'est une particularité de la vie municipale : en vertu de l'article L 2121-14 du CGCT, pour le vote du Compte Administratif, le maire **« doit se retirer au moment du vote », et laisser la présidence du Conseil municipal à son 1er Adjoint**

Très classiquement, et comme les autres années, examinons donc les grandes caractéristiques de ce Compte Administratif 2024 sous 3 focales :

① L'exécution budgétaire : bonne pour ce qui dépend de la gestion municipale

② Le résultat de l'exercice 2024 : positif, mais décevant, tant par rapport à ce qui était prévu que par rapport à l'année précédente

③ L'évolution de la situation financière de la ville : elle demeure assise sur des bases solides

I. L'exécution budgétaire : elle aura été bonne pour ce qui dépend de la gestion municipale

Entre Budget Primitif, Budget Supplémentaire (affectation des résultats) et Décisions Modificatives, comme chaque année les Comptes ont été ajustés en cours d'année pour les adapter aux informations postérieures à la préparation du Budget, et notamment pour tenir compte des évolutions des dépenses exogènes de la gestion municipale.

En revanche, pour ce qui relève de la seule gestion des comptes, observons que celle-ci est et reste vertueuse comme les années précédentes :

- avec des réalisations de dépenses inférieures à 100 % des crédits (gestion **prudente**)
- avec des réalisations de recettes un peu supérieures à 100 % (gestion **sérieuse**)

A – En dépenses

(en M€)	BP + DM	Réalisé	Exécution
Charges générales	10,55	9,42	89,3 %
Personnel	36,87	36,42	98,8 %
Subventions	6,14	6,08	99,0 %
Charges financières	2,10	2,05	97,6 %

Dépenses totales : - 1,53 M€

B – En recettes

(en M€)	BP + DM	Réalisé	Exécution
Produits des services	2,63	2,63	100 %
Impôts	30,92	31,29	101,2 %
Dotations	22,04	22,21	101,2 %

Recettes totales : + 0,55 M€

➡ Donc, par rapport à ce qui a été inscrit dans les comptes, nous avons réalisé moins de dépenses et un peu plus de recettes ➡ c'est **vertueux** du point de vue de l'exécution budgétaire

II. Un résultat 2024 positif, mais décevant, tant par rapport à ce qui était prévu que par rapport à l'année précédente

A –De 54,22 M€ en 2023 à 55,32 M€ en 2024, soit + 2,0 %, les dépenses ont augmenté moins vite qu'en 2023 (+ 2,7 % alors) et surtout n'ont fait que suivre l'inflation

(en M€)	2023	2024	soit en variation (en k€)
Charges générales	9,09	9,42	+ 321 K€
Dép. de personnel	35,79	36,43*	+ 634 k€
Subventions	5,91	6,08	+ 170 K€
Charges financières	2,17	2,05	- 120 k€
Ecritures d'ordre	1,07	1,29	+ 125 k€
	54,30	55,32	+ 1 019 k€

(*soit + 1,8 % : la hausse a été de + 5,5 % au niveau national pour le Bloc communal)

S'agissant des charges générales, la plupart des postes classiques, encadrés, n'ont connu qu'une évolution limitée : électricité (+ 46 K€), eau (+ 40 k€), carburant (+ 1 k€) et certains ont même reculé telle l'alimentation (- 42 k€). C'est le recours aux prestations extérieures qui a surtout progressé (+ 237 k€, soit + 60 %).

La progression des dépenses de personnel est, malgré les départs et la baisse des effectifs, la conséquence des mesures salariales antérieures et surtout des 5 points d'indice au 1er janvier 2024 (+ 500 k€).

Pour les subventions, si le règlement du cœur du contentieux OGEC (400 k€) avait été précédemment provisionné, le nouveau mode de calcul du forfait a poussé à la hausse notre contribution annuelle aux écoles *sous contrat*.

Enfin, les charges financières en recul (- 5,5 %) profitent évidemment du désendettement et de taux d'intérêt en baisse.

B – <u>Mais après les années 2022 et 2023 de belles augmentations, les recettes sont restées quasi stables en 2024 : elles passent de 56,87 M€ en 2023 à 56,91 M€ !</u>

(en M€)	2023	2024	
Produits des services	2,59	2,64	
Impôts	30,41	31,23	
Dotations	22,81	22,21	
Total (en k€)	**56 867 k€**	**56 912 k€**	Variation + 45 k€ (+ 0,08 %)

Malgré l'incidence positive de la revalorisation des valeurs locatives sur l'inflation (+ 3,9 %, dont l'incidence pour les contribuables wattrelosiens a été limitée grâce à la baisse du taux de -0,2 point de la TFPB), et celle des dotations de l'Etat, nos recettes globales stagnent car plusieurs recettes sont en recul, à savoir par exemple près de – 400 k€ avec :

(en k€)	2023	2024	Variation	
FPIC	673,5	655,2	- 18,3	
DMTO(*)	921,0	771,8	- 149,2	**- <u>396,6 k€</u>**
FDPTP	320,6	222,7	- 97,9	
Comp. Exo fiscales	1 830,7	1 709,9	- 130,8	

*la baisse a été donc de – 16 % à Wattrelos, contre – 20 % au niveau national

Logiquement, les recettes totales auraient pu même être en baisse, s'il n'y avait eu l'enregistrement in fine d'un produit exceptionnel (+ 256 k€, dont 228 k€ de plus-value sur cessions d'immobilisations).

C - Et donc, un résultat 2024 qui fléchit par rapport à 2023

Hausse de + 2,02 % des dépenses : + 1 019 k€

→ Moins de résultat : - 974 K€

Hausse de + 0,08 % des recettes : + 45 K€

Résultat 2023 : 2 565 k€

↓

Résultat 2024 : 1 591 k€

● Du strict point de vue de la seule gestion l'incidence des évolutions de dépenses et de recettes reste contenue : en effet, l'analyse des « Soldes intermédiaires de gestion » souligne que le Résultat d'exploitation 2024 ressort à 4,44 M€ en 2024, soit un niveau du même ordre qu'en 2022 (4,42 M€), quoique bien sur moindre qu'en 2023 (5,18 M€) ;

● Evidemment ce fléchissement du résultat 2024 impacte défavorablement l'épargne ex-post, laquelle ne doit sa dégradation qu'aux lignes financières : poussée des charges d'intérêt en 2023 avec surtout le taux du Livret A ; « pic » du remboursement en capital (passé de 3,63 M€ en 2022 à 3,75 M€ en 2024) :

> L'Epargne Brute passe de 3,78 M€ en 2023 à 2,85 M€ en 2024 (soit – 25 %). Notons toutefois que l'épargne brute aura été de 3,14 M€ en 2022 ;

> L'Epargne Nette, après être redevenue positive en 2024 (+ 202 k€) est malheureusement négative (- 898 K€) : le Budget et la gestion 2025 se sont donnés pour impératif de la rétablir à au moins l'équilibre grâce notamment à :

- compensation d'exo fiscales + 300 k€ (notifications)
- amélioration DMTO + 300 k€ (grosse opération immob. d'entreprise)
- économies sur dép. personnel - 300 k€ (en cours)

III. Quoiqu'avec un résultat décevant en 2024, en repli sur 2023, la situation financière de la ville demeure assise sur des bases solides

A – Même si le résultat subit un coup de froid, l'assise financière de la ville demeure solide

Les communes ont quasiment toutes vu baisser leur résultat en 2024

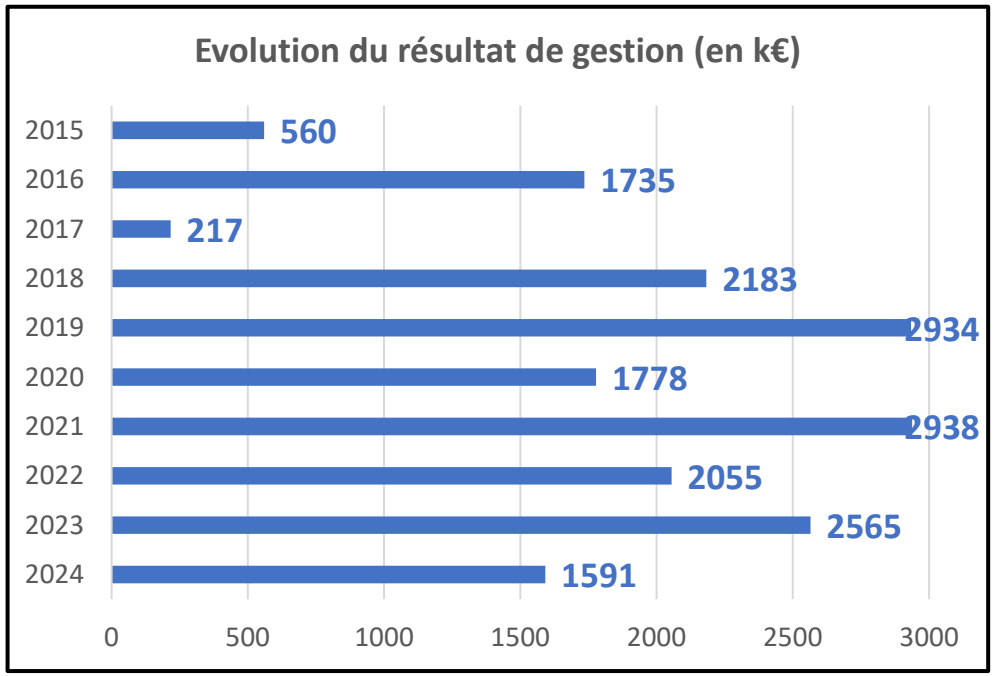

Mais le résultat cumulé, assise financière de la ville, reste d'un haut niveau

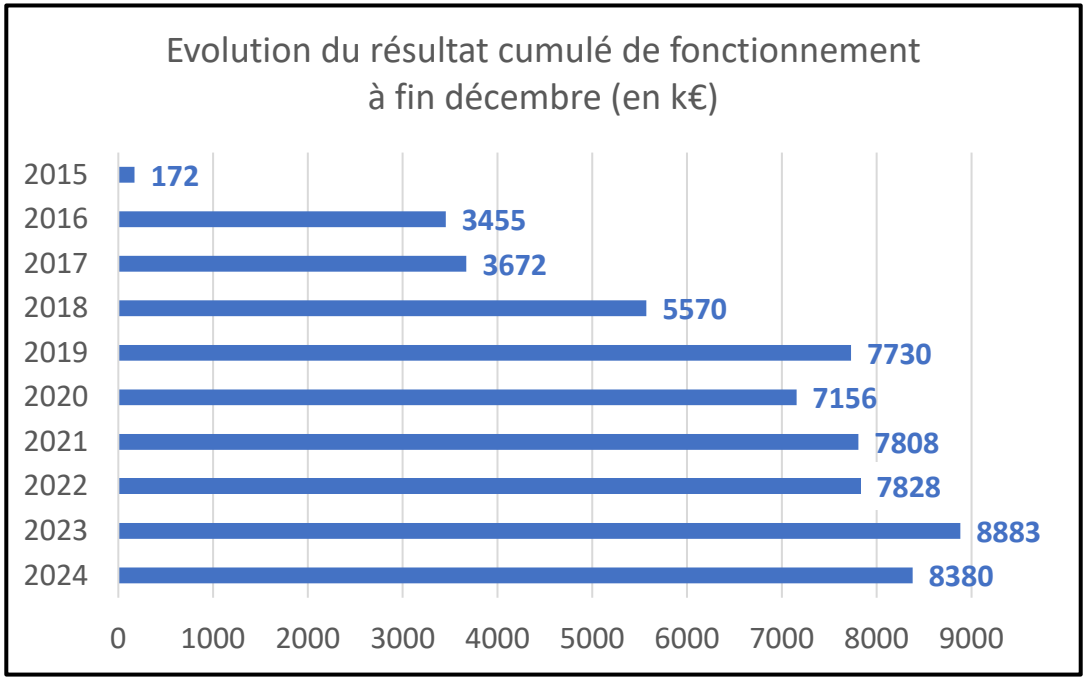

B – <u>Compte tenu du fléchissement de l'autofinancement, le résultat global 2024 apparait en repli, sans pour autant altérer la situation financière positive de la ville</u>

Résultat cumulé de fonctionnement 2024	8 380 k€
Résultat cumulé d'investissement 2024	- 2 347 k€
Résultat global à fin 2024	**6 033 k€**

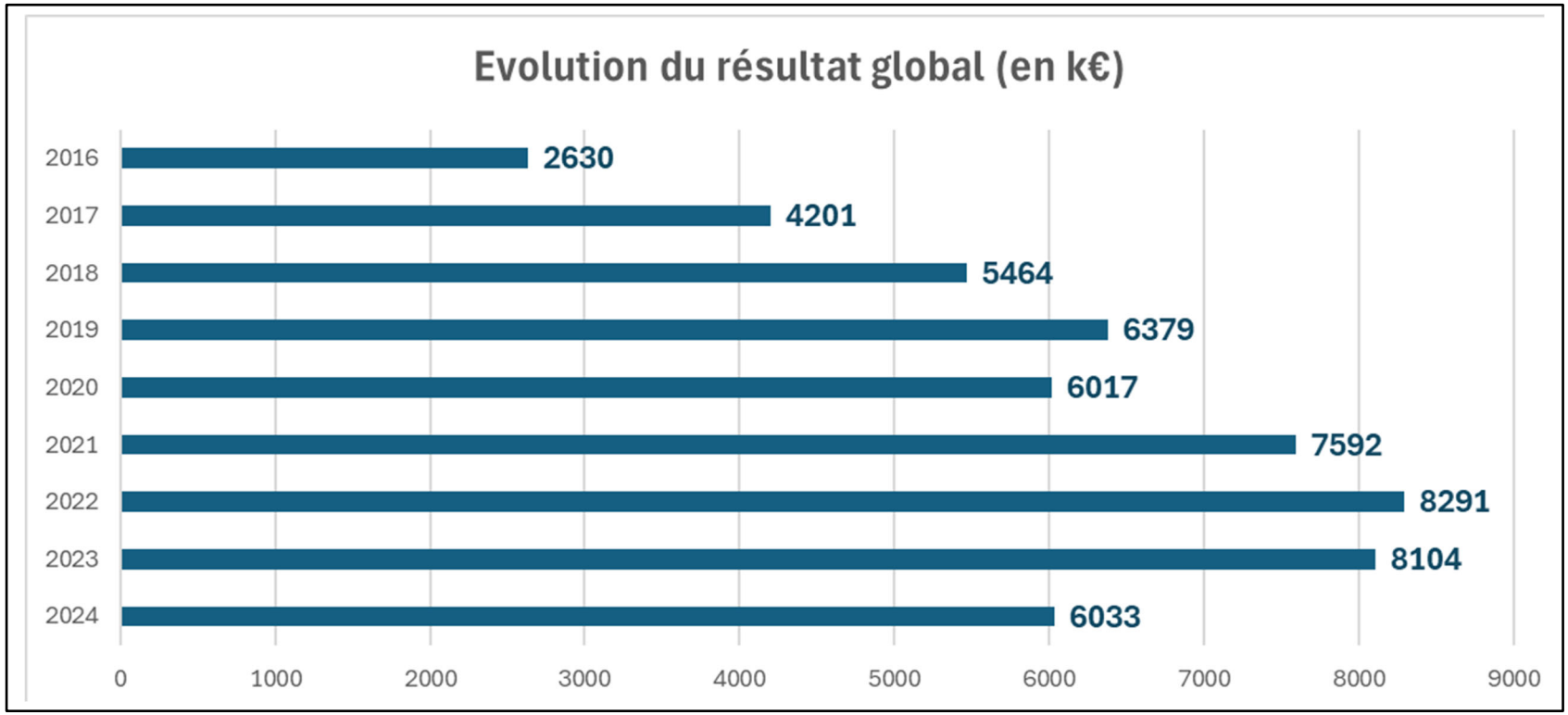

● Comparable donc à celui des années 2019/2020, ce résultat assure notre trésorerie dans des conditions satisfaisantes (+ 2 mois d'une paie mensuelle).

En conclusion :

- **Un point positif apparent :**

L'autonomie financière s'est renforcée, visuellement encore davantage du fait du non-encaissement à fin décembre 2024 du 2nd emprunt de l'année (1,6 M€). Du strict point de vue calendaire donc, il y aura eu en 2024 des remboursements d'emprunts pour 3,75 M€ pour la levée de 1,80 M€ de nouveaux emprunts, soit une diminution du stock de dettes de – 1,95 M€ à fin décembre.

soit

Dette fin 2023 : 54,1 M€

⇓

Dette fin 2024 : 52,2 M€

Soit – 7 % depuis 2020

- **Des points de vigilance :**

> L'exécution **2025** doit impérativement, comme prévu, faire baisser les dépenses endogènes

> Attention pour **2026** :

⇒ le PLF pour 2026 risque d'être bâti sur une « année zéro » sur les dotations de l'Etat aux collectivités locales ⇒ <u>Risque d'absence de hausse des dotations en 2026</u>

⇒ l'inflation est dorénavant très inférieure à 2 % (+ 1 % prévu par la BdF en 2025)

⇒ <u>Risque de hausse très limitée de notre ressource d'impositions locales</u> (valeurs locatives indexées)en 2026

⇒ mais l'Etat a maintenu l'augmentation de + 3 points de la cotisation-employeur CNRACL (+ 500 k€ de dépense supplémentaire).

⇒ Ce n'est pas le moment de relâcher l'effort de gestion : **prudence et sérieux restent d'actualité**